



assistant-santé

Vous cherchez une couverture pour soins de santé et dentaires? Vous vous inquiétez de l'augmentation des frais de santé et des soins dentaires?

Les régimes Assistant-santé de GreenShield sont votre solution.

RÉGIMES OFFERTS :

- Votre choix d'une couverture de médicaments sur ordonnance, de soins dentaires ou une combinaison des deux;
- Des soins de la vue, des soins de santé complémentaires (comme les soins de massothérapeutes et de chiropraticiens autorisés) et une assistance-voyage en cas d'urgence médicale;
- Des soins de santé au bout de vos doigts grâce à l'accès à des avantages et à des services numériques qui amélioreront votre santé et votre mieux-être en général;
- Une couverture contre les coûts imprévus (hospitalisation en chambre individuelle ou à deux lits, par exemple);
- Options d'acceptation garantie* – pas de questionnaire à remplir ou d'examen médicaux à passer lorsque vous présentez une demande pour plusieurs régimes Assistant-santé;
- Des garanties pour la vie – Une fois votre demande approuvée, vous serez protégé tant que vos paiements seront effectués (peu importe votre âge ou les changements dans votre état de santé);
- Des systèmes de traitement des réclamations efficaces et sans souci.

Plus, des avantages fiscaux – Si vous êtes travailleur autonome ou propriétaire d'une petite entreprise, vos paiements d'Assistant-santé peuvent être des dépenses d'entreprise déductibles d'impôt. En somme, souscrire votre propre régime de soins de santé, c'est logique sur le plan économique. (Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec un conseiller fiscal professionnel.)



assistant-santé

Obtenir une couverture qui vous convient, ça peut être simple comme bonjour! Il vous suffit de communiquer avec...

Régimes assurés par **Assurance Green Shield Canada**.

L'acceptation à certains régimes est garantie à la réception du paiement initial par Assurance Green Shield Canada, tandis que l'adhésion à d'autres régimes nécessite de remplir un questionnaire médical et de subir une évaluation médicale. Y a-t-il d'autres critères d'admissibilité? Ils sont tout simples. Pour être admissible à la souscription des régimes Assistant-santé, vous devez être résident du Canada et être couvert par le régime d'assurance-maladie de votre province. Pour souscrire le régime Assistant-santé ZONE, vous devez avoir moins de 80 ans; pour souscrire le régime Assistant-santé LIEN, vous devez avoir moins de 80 ans et Assurance Green Shield Canada doit recevoir votre demande d'adhésion dans les 90 jours suivant la fin de votre couverture collective.

^{MC/MD} Marques de commerce appartenant à l'Association Green Shield et utilisées sous licence.

© 2025 Assurance Green Shield Canada. Tous droits réservés.

